

Joseph MERLE



Le Camp des Bàrrys

LE voyageur qui parcourt la route nationale n° 88, de Lyon à Toulouse, traverse, à mi-chemin entre Saint-Maurice-de-Lignon et Yssingeaux, un vaste plateau balayé des vents et ombragé de quelques pins.

S'il est retenu par l'âpre beauté du site et l'ampleur circulaire de l'horizon, il apprend qu'il est aux Bàrrys — l'autochtone marque très fortement l'accent tonique, — et qu'il foule un ancien « camp romain ».

La tradition est tenace. Il y a, comme cela, des centaines de « camps romains » éparpillés sur tout le territoire, du Rhin aux Pyrénées...

On sait que Voltaire ironisait déjà, sur cette manie d'humiliation nationale sévissant en son siècle. « Vous ne passez pas, écrivait-il, par une seule ville de France... où vous ne trouverez de bonnes gens qui se vantent d'avoir eu César chez eux. Chaque province dispute à ses voisins l'honneur d'être la première en date à qui César donna les étrivières. C'est par ce chemin, non, c'est par cet autre qu'il passa pour venir nous égorger... »

Et qui ne connaît la comédie de Labiche où la même manie afflige un docte personnage, qui « sent le romain » dans tous les fragments de vaisselle déterrés au jardin.

Manie excusable jusqu'à l'apparition de la science de la préhistoire, qui est relativement récente. L'époque romaine, le christianisme devaient,

2) autrefois, paraître se situer aux origines mystérieuses de la civilisation. La conquête de la Gaule, puis l'occupation romaine, qui durèrent plusieurs siècles, devaient marquer fortement la mémoire du peuple et créer des traditions, plus ou moins légendaires, qui ont survécu jusqu'à nos jours.

Autour du « camp romain » des Barrys flottent, en effet, bien des légendes laissant apparaître, dans leur trame, de lointaines vérités historiques.

Une grande ville occupait le plateau, vous diront les paysans ; elle a été brûlée, mais si on cherchait bien, on trouverait de l'or. Gardez-vous de circuler, la nuit venue, sur le chemin surplombé par les Roches des Morts ; des fantômes surgissent..., sans doute ceux des corps qui furent précipités du Champ de bramas (le champ des cris), situé au-dessus et qui jouxte le « Champ du feu ».

Ces réminiscences confirment que le plateau, aujourd'hui désert, fut, autrefois, habité et qu'on a dû se battre ferme dans ces parages.

..

Mais sommes-nous devant un camp romain ?

Toutes les recherches et les études poursuivies autour de lieux semblables répondent par la négative. La position, les dimensions, la construction des Barrys n'ont rien de commun avec le type romain nettement reconstitué sur des points historiquement certains.

Dans son Manuel d'Archéologie Gallo-Romaine, Albert Grenier écrit, à ce sujet :

« La presque totalité des « camps de César ou des Romains » rentre dans la catégorie des enceintes anhistoriques, c'est-à-dire dont il est impossible de préciser la date. La plupart paraissent avoir été occupées depuis l'époque néolithique jusqu'au bas moyen âge : souvent même, ils ont servi de refuge momentané jusqu'aux temps modernes. Ils livrent des débris appartenant à des périodes extrêmement diverses... Les vieilles enceintes préhistoriques ont pu, à nouveau, jouer leur rôle de refuge, lors des troubles et des invasions qui marquèrent ces périodes. »

Aux Barrys, nous sommes, très vraisemblablement, devant une de ces enceintes anhistoriques, élevée par les peuplades ligures ou celtiques, bien avant la conquête des Gaules.

La position du camp le révèle. Toujours suivant M. Grenier, le camp romain est « un ouvrage offensif bien plutôt que défensif, ayant pour objet d'imposer la paix à des vastes régions..., centre de rayonnement de la troupe..., base d'opérations et de ravitaillement. Il ne se trouvera donc pas isolé dans une solitude. Il n'a rien d'un oppidum ; il évite les sommets, les forêts et les landes ».

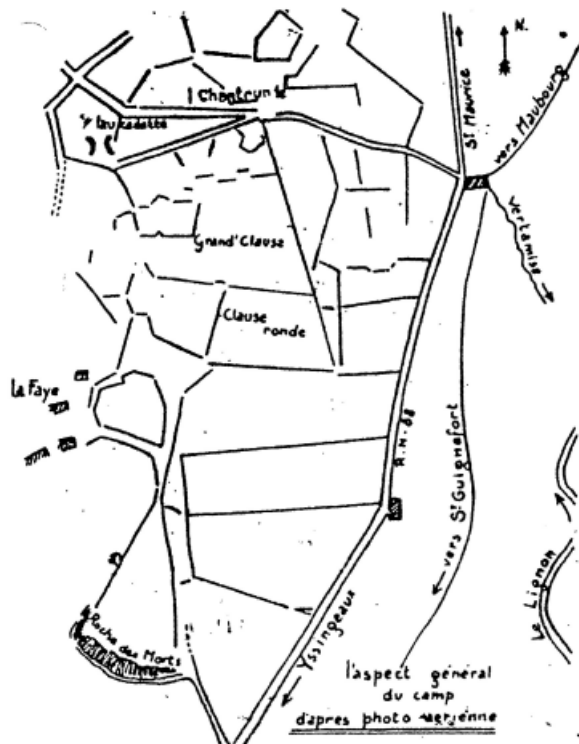
Ce qui élimine le plateau des Barrys, isolé à une altitude moyenne de 850 mètres, dominant les gorges du Lignon, de la Loire et du Ramel.

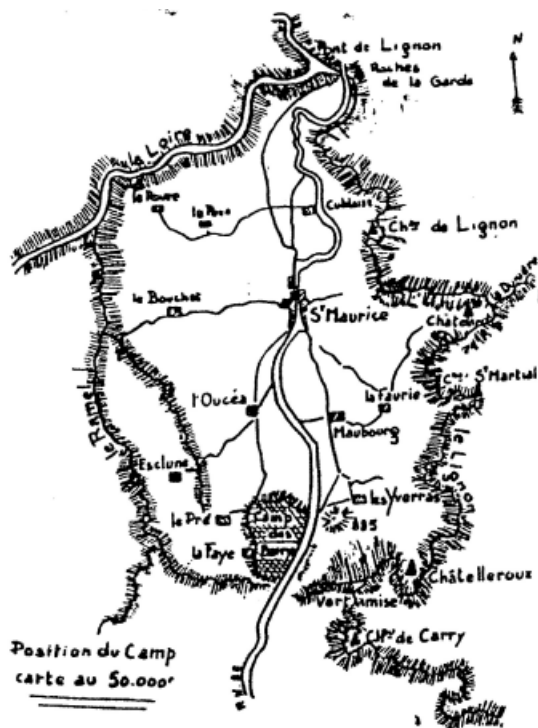
Ses dimensions sont, d'ailleurs, beaucoup trop vastes : 800 mètres sur 400 de moyenne, soit une trentaine d'hectares. Les enceintes romaines bien identifiées, varient de 150 à 80 mètres de côté seulement et sont de forme carrée ou rectangulaire.

La construction non plus n'a rien de romain : blocs énormes entassés sans trace de ciment, sur des kilomètres de murailles. Aucune trace de briques ou de tuiles, dans la fabrication desquelles excellaient les Romains. Et pourtant la terre du plateau est argileuse et une tuilerie fonctionnait encore, aux Barrys, il y a moins d'un siècle.

Dans l'ouvrage de M. Grenier, nous trouvons une conclusion adéquate, écrite, dirait-on, pour dissiper toute équivoque au sujet du camp des Barrys :

« L'élément essentiel d'un jugement demeure, évidemment, le système de construction de l'enceinte et les matériaux mis en œuvre. Un camp romain est toujours une construction légère. On éliminera donc, de prime abord, les enceintes massives, dépassant deux ou trois mètres d'épaisseur, et toutes celles qui sont construites en blocs cyclopéens ! »





Nous nous trouvons, aux Barrys, devant un de ces nombreux oppidums ligures ou celtiques, dont l'état de conservation est ici remarquable. La couche de terre, sur le plateau de basalte, est peu profonde; la végétation n'est pas abondante et les remparts émergent sur tout cet ensemble grandiose.

Lors de la querelle de Gergovie, dont Maurice Buset prétendait avoir découvert l'emplacement exact aux Côtes de Clermont, j'écrivis au laborieux archéologue pour lui signaler l'existence du camp des Barrys, où il était possible de lire, pour ainsi dire, à livre ouvert, sans remuer des tonnes de terre et de pierres. De sa grosse écriture de peintre, il me fit connaître son intention de venir se documenter. Hélas... la mort devait le prendre quelques semaines plus tard. La nouvelle « bataille de Gergovie » s'apaisa sur cette constatation que le plateau des Côtes avait dû

supporter, lui aussi, un oppidum celtique, mais Vercingétorix choisit la défense d'un autre oppidum, meilleur par sa position et sans doute mieux aménagé par les Gaulois, celui de Gergovia.

♦♦

C'est évidemment par sécurité que les peuplades anciennes choisissaient des lieux de défense facile et des positions dominantes pour y bâtir leurs cités et les fortifier. Il ne faisait pas bon dans les vallées, voies naturelles d'accès des invasions répétées.

Il faut reconnaître l'excellente valeur de la position des Barrys, sur l'actuelle commune de Saint-Maurice-de-Lignon. Le territoire de cette commune (voir la carte ci-jointe) forme une presqu'île fermée par les gorges profondes et abruptes du Lignon, à l'est; de la Loire et du Ramel, au nord et à l'ouest. L'étroite bande de terre qui relie ce territoire à celui d'Yssingeaux, est pris dans la pince de deux ravins, l'un en direction du Ramel, vers l'ouest, l'autre du Lignon, vers l'est. Un verrou solide suffisait à isoler complètement la presqu'île.

C'est donc exactement à l'entrée de ce goulot qu'est situé le camp. Le piton voisin des Garnas est un incomparable poste de vigie d'où la vue s'étend du Mézenc aux monts du Forez, et découvre l'entier pays d'Yssingeaux. Quand les Romains établirent, par la suite, des positions, ils adoptèrent ce système de protection, connu sous le nom « d'éperon barré ». Ici, l'éperon est énorme, mais le verrou était à sa taille.

Les vestiges du camp sont, en effet, répandus sur un vaste espace, vaguement triangulaire, de 800 mètres de hauteur sur 500 de base, en bordure ouest de la route nationale.

Le plateau est formé d'une nappe volcanique d'aspect singulier: énormes blocs superposés en colonnes régulières mais n'ayant pas la forme prismatique qu'on trouve à Chateuil ou à Mezères. Ces colonnes évoquent une formidable construction souterraine et offraient aux bâtisseurs des matériaux abondants et des fondations à toute épreuve. Une légère couche d'humus a recouvert, peu à peu, le plateau où les pâturages sont maigres et les pins sans élan.

Un arbuste, fort rare dans la région à l'état sauvage, caractérise la flore des Barrys: c'est le buis. Ici, on le trouve en quantité, planté, non point au hasard, mais aligné en haies compactes tout le long des murailles, rabougri en certains points, vigoureux sur d'autres, indestructible malgré les saignées des paysans qui en font des fagots de chauffage et celles des voisins qui viennent y puiser, à pleins canions, les décorations de leurs fêtes locales.

L'abbé Colly, l'historien d'Yssingeaux, qui croyait au « camp romain », donnait cette explication un peu simpliste: « Les soldats romains durent le planter afin d'en avoir sous la main pour célébrer leurs mystères, peut-être aussi leurs victoires. À défaut de laurier, dont le climat ne permettait pas la culture. »

D'autres ont suggéré que les réseaux de buis plantés en avant des remparts faisaient office de réseaux de fil de fer barbelés; les assaillants s'y empêtraient et offraient une cible facile aux défenseurs.

M. Doudôn-Lashermes, qui a arpenté le camp, et qui le classe, sans hésiter, dans les oppidums pré-celtiques, donne une autre explication : chez les Celtes et les Gaulois, le buis était, comme le gui, plante sacrée et servait à la célébration du culte. La quantité extraordinaire viendrait de la convenance parfaite du terrain qui favorisa cet étonnant boisement. Mais ceci n'explique pas les alignements impeccables devant les remparts.

..

Il est presque impossible d'avoir un aspect d'ensemble du camp en le parcourant à pied. Promenade harassante : les murailles succèdent aux murailles, les haies de buis aux haies de buis.

Seule, la photo aérienne pouvait permettre de se reconnaître dans ce labyrinthe en révélant ce qu'on peut appeler l'ossature générale. (Voir croquis joint).

La partie sud du triangle tronqué est partagée, d'est en ouest, par d'épaisses murailles bien rectilignes fermant ce qu'on nomme aujourd'hui des « clauses ». La défense est ainsi nettement orientée vers le goulot sud d'où pouvait venir l'assaillant.

Les intervalles entre ces murailles, épaisses de 6 à 8 pas et fourrées de buis, vont en diminuant légèrement. A hauteur de la quatrième, une longue transversale se dirige vers le nord ; elle est épaisse de 8 à 10 pas et ferme trois grandes « clauses » pour venir buter aux remparts, appelés de « la grande rue », traversant le camp d'ouest en est.

Des deux côtés de cette « grande rue », dans la partie nord-ouest le terrain est compartimenté en « clauses » plus petites, fermées dans tous les sens, au sol irrégulier et semé de pierres. Faut-il voir dans ces parages l'emplacement de la cité ruinée ? Quelle aurait été la configuration générale de cette cité ? Les parcelles, au cadastre, portent le nom de Champrunde; le champ rond.

A noter que ce dispositif de parallèles coupées par une grande transversale est exactement le même que celui révélé par la photo aérienne du fameux camp d'Antoune, au-dessus d'Arlémpdes.

L'énigmatique ceint de murailles figure à l'ouest, à hauteur de la troisième clause. Était-ce l'axe de la dernière résistance ? La photo semblerait l'indiquer, mais une visite des lieux n'est pas du tout concluante. Il s'agit d'un petit mamelon abritant le hameau de la Faye ; mais, ici, les murailles sont plus légères, les éboulis nus ; la montagnelette est nettoyée et la roche y affleure en plusieurs points.

Les éboulis de la « grande rue » sont plus imposants : ils semblent faits de deux murailles parallèles entre lesquelles pouvait passer une voie. Sur une partie, récemment déblayée par les Services routiers, qui ont trouvé là une facile carrière de pierres pour le rechargement des chaussées, la largeur est de quinze pas au moins.

(Au cours de l'hiver 1953-54, les remparts de la grande rue ont été entièrement détruits dans cette partie ouest du camp, pour être utilisés à l'empierrement. A fin mars, on attaqua les murailles de Lautadette.)

Cette belle avenue vous mène tout droit à la pointe sud d'un pentagone irrégulier, sur le rebord ouest du plateau. Il semble bien que ce soit la partie la plus curieuse du grand camp.

La photo accuse, là, très nettement, deux énormes demi-lunes affrontées, s'ouvrant à l'angle sud. Le pentagone est hermétiquement clos et, sur trois faces, entouré de chemins creux. Son sol est fait de deux plans : celui d'en haut, couvert d'éboulis, celui d'en bas, en plateforme régulière, séparés par une falaise de roches naturelles.

Les paysans des environs appellent ce lieu « la citadelle » et y voient l'emplacement d'une forteresse ruinée. Une telle dénomination paraît étrange. En se reportant au cadastre, nous trouvons le nom de « Lautadette ». Quelqu'un a-t-il lu, un jour, ou voulu lire « Lacitadette », bientôt, transformé en « la citadelle ». Le copiste de 1807 a-t-il déformé l'ancienne appellation ?

Un grillage sommaire de la courte falaise délimitant les deux plans a fait apparaître des degrés assez réguliers ; travail de l'homme ou phénomène d'assises basaltiques ? Au point le plus élevé du promontoire se trouve un éboulis important, exactement circulaire et, lui aussi, ceinturé de buis.

Ce nom, cette tradition, ce plan, ces vestiges sont vraiment curieux. Ne serions-nous pas dans une enceinte sacrée et devant un autel païen ? Et l'étymologie...

L'antique enceinte des Barrys a-t-elle vu César camper sous ses murailles ? C'est peu probable. Le capitaine romain accouru de la Narbonnaise, par la route du Pal escaladant le mur des Cévennes, pénétra en Velay et se rendit compte, bien vite, de la gravité de l'insurrection arverno-vellave. Il est bien probable qu'il ait alors traversé l'étroit territoire séparant ici la Loire du Rhône pour se rendre à Vienne où campait sa cavalerie. La route naturelle est celle du Tracol, qui se détache à l'est des Barrys, sur la ligne de faite des Boutières.

A-t-elle abrité une garnison romaine aux temps de l'occupation des praefecturae militaires ? « C. Julian montre que, s'étendant sur les territoires de plusieurs cités, ces commandements paraissent destinés à protéger d'importantes voies stratégiques. Ainsi, le tractus de Roanne et du Velay (Sarnates) assure les principales traversées du Massif Central et des Cévennes » (Grenier).

A-t-elle tenu « le rôle de refuge lors des troubles et des invasions » qui sévirent pendant les premiers siècles de l'ère chrétienne ? Dans son *Histoire des Vigueries*, M. Boulton-Lashermes narre les luttes prolongées qui opposèrent, pendant cette époque, les Ségusiens de la région Vienne-Valence aux Vellaves. La frontière du Velay, entre le Lignon et la chaîne des Boutières fut fréquemment déplacée par suite d'annexions et de cessions. Toutefois, les empiètements ségusiens ne franchirent jamais le fossé du Lignon.

Or, la position des Barrys commande une grande partie de cette vallée abrupte où, par ailleurs, se hérissent des fortifications. Sur une dizaine de kilomètres, entre le confluent et le Pont-de-l'Enceinte, nous trouvons : les Roches de la Garde, à Pont-de-Lignon ; le château de Lignon, sous

Verlamise, sous l'A-pic des Barrys ; le château de Carry, un peu en amont.

Ce système serré de défense semble bien indiquer que l'interdiction du passage de la rivière était d'importance capitale.

Et la défense de cette rivière fut, depuis ces temps reculés, une des missions militaires de la vieille famille des Clapenil, comtes du Veizy, qui virent finalement se fixer, avec la branche guerrière des Fay, à Maubourg, position-clé, à l'abri du fossé du Lignon et des remparts du Barrys.

..

Le camp des Barrys reste ouvert aux chercheurs, mais son immensité et le volume des blocs à déplacer sont de terribles tentations au découragement. Peut-être cette étude invitera-t-elle une jeune équipe à ce travail ingrat ?

Quelle a été la surprise et la joie des chercheurs du camp de Vix, près de Châtillon-sur-Seine, en cette année 1953 ! Sur le lieu présumé d'une cité celtique, les fouilles n'ont-elles pas mis à jour un mobilier funéraire extraordinairement beau ?

Souhaitons qu'un jour, quelque découverte faite aux Barrys, apporte, comme dit un archéologue, « de nouveaux et magnifiques témoignages touchant les grands courants de civilisation qui ont sillonné les régions apparemment les plus retirées du monde antique, bien avant la domination romaine ».

Yssingeaux, décembre 1953.

Joseph MERLE.

NOTE DE L'AUTEUR. — Cette étude ne porte que sur le plateau des Barrys, situé à l'ouest de la route nationale, sur la commune de Saint-Maurice-de-Lignon. Un autre plateau lui fait suite, à l'est de la route, sur la commune d'Yssingeaux. Il porte, lui aussi, des vestiges, mais la forêt et la végétation, ici vigoureuses, ont presque tout recouvert. Entre les deux plateaux, dans la bande de terre les reliant, se trouve la fontaine de Saint-Guignefort, qui serait, d'après tous les historiens, un très vieux sanctuaire païen, christianisé par la suite. Dans cette fontaine, on lave les enfants rachitiques en demandant au saint de les guérir ou de les emmener : « A San Dignafort, per la vie, per la mort ».

LE CAMP DES BARRYS

Une portion de terre enlacée par les eaux du Lignon à l'est, du Ramel à l'ouest, relie le territoire de Saint-Maurice-de-Lignon à Yssingeaux. Elle forme une véritable presqu'île dont le seul accès, s'ouvrant vers la capitale vellave, était jadis cet oppidum celtique : le camp des Barrys.

Ce vaste arpent de terre volcanique, recouvert d'une maigre pâture occupait une position de défense relativement bien choisie sur son plateau flanqué de part et d'autre de gorges profondes. Plusieurs historiens se sont penchés sur ses origines mais elles n'ont jamais bien été déterminées et ont donné lieu à différentes conjectures. Certains l'ont vu romain, d'autres celtique et habité bien avant la conquête des gaules. Aux Barrys, les recherches ont cependant conclu que n'ayant rien d'un oppidum romain de par sa construction, ses dimensions et son isolement, il entre dans la catégorie des enceintes anhistoriques.

J'y relève toutefois l'intérêt qu'il a été à certaine époque le lieu privilégié de quelque peuplade, ligure, celtique ou de la conquête romaine, alors qu'il ne faisait pas bon vivre dans les vallées, faciles d'accès aux assaillants. En dehors des murailles du camp, de nombreuses fortifications figurent sur le pourtour côté Lignon de cette presqu'île ventée. César aurait-il dirigé sa monture sur la strada du Rhône ? Passait-elle loin du camp des Barrys ?

D'après H. Malègue, cette voie romaine⁽¹⁾, créée par Agrippa, lieutenant d'Auguste, au premier siècle de notre ère, allant de Lyon à Marseille, avait à Vienne pour le Vivarais et le



Le Camp Romain des Barrys — Vestiges de Remparts